



IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT

FRAIS SCOLAIRES 2018-2019 3^e CYCLE - 5^e ANNÉE

Chers parents,

Afin d'acquitter les frais scolaires de votre enfant pour l'année 2018-2019. Vous pourrez vous présenter à l'école aux dates suivantes :

16-17 août 2018
8 h 30 à 11 h 15
12 h 30 à 15 h 00

Cette façon de procéder nous facilite la tâche et est plus sécuritaire pour vous car votre enfant n'aura pas à faire le transport d'argent (perte, vol, etc.).

Voici les coûts à défrayer :

Agenda scolaire	8,00\$
Décimale - 5	17,71\$
Spirals - 5	17,58\$
Reprographies :	
• Référentiel grammatical -5	3,25\$
• Mots de vocabulaire - 5	3,25\$
• Un voyage dans le temps A	3,25\$
• Un peu de tout - 5	5,96\$
Contribution volontaire :	13,00\$
2 spectacles à la Maison de la Culture Mercier (spectacle)	
<u>TOTAL À PAYER :</u>	<u>72,00\$</u>

Vous pouvez libeller votre chèque au nom de l'école Boucher-De La Bruère en le datant d'une des dates ci-haut mentionnées. Vous pouvez également payer en argent comptant en vous assurant d'avoir le montant exact.

Veillez prendre note que pendant l'année scolaire, des activités et sorties éducatives pourront être organisées, telles que des visites au musée, dans des parcs-nature, etc. et des frais pour ces sorties pourront être exigés.

Nous vous remercions de votre collaboration.

François Devoyau
Directeur

